

Un grand merci à tous ceux qui s'engagent à nos côtés pour les milieux ouverts



Parc naturel régional de la Brenne
Maison du Parc - Le Bouchet
36300 ROSNAY
02 54 28 12 12

■ AVEC UN PRESTATAIRE

Entretien ou restaurer vos brandes ?

Un artisan brandier peut exploiter vos brandes : il choisira la technique la plus adaptée à l'état de la lande et le coût de son intervention peut s'équilibrer avec le produit d'exploitation.

Entretien ou restaurer votre prairie ?

Exemples de tarifs d'interventions (sous réserve de frais de déplacement et/ou de main d'œuvre).

- **Fauche** : environ 80€/hectare
- **Fauche avec exportation** : environ 120€/hectare
- **Broyage** : environ 60€/hectare
- **Pose de clôture** : environ 300€ pour 100 m de pose (variable selon le type de clôture choisi)



Cette plaquette a été réalisée en collaboration avec les prestataires suivants

Un artisan

Deux associations d'insertion locale

Alain Guillet
artisan brandier
Les Portes
86500 MONTMORILLON
06 18 23 79 77

Atout Brenne
La Villerie
rue du 08 mai
36300 LE BLANC
06 30 21 10 50

Les Ateliers de la Brenne
28 rue Grande
36300 LE BLANC
02 54 37 92 71

La sauvegarde des milieux ouverts est soutenue par :



Rédaction : Lise Bernard - PNR Brenne
Conception graphique : Etienne Fradin - www.akti.fr Impression : Centr'Imprim

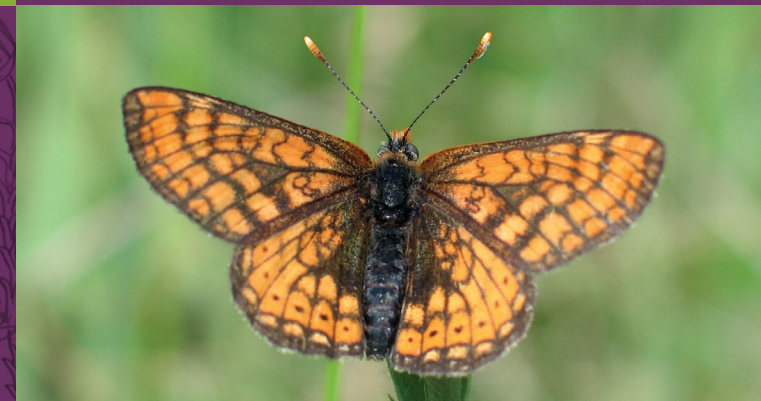


**PROPRIÉTAIRES DE BRENNÉ,
VOUS AVEZ LE POUVOIR DE SAUVER LES BRANDES & LES PRAIRIES !**

Sauvegarder les prairies et les brandes au cœur de la Brenne des étangs

« La Brenne, si on repart 30 ou 40 ans en arrière, c'était un milieu très ouvert avec des troupeaux dans tous les parcs. Aujourd'hui les animaux on les compte et le milieu se referme rapidement, toute la problématique est là. »

Benoît DUTHEIL
Élu à la Chambre d'Agriculture de l'Indre



« Si les milieux se referment, au début c'est une opportunité pour les sangliers, parce qu'ils y trouvent un couvert et des rejets pour se nourrir. Après le stade de la friche, il n'y a plus de ressources et le gibier retourne dans des milieux ouverts. »

Yves CHASTANG

Chef de service de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage



« Les sangliers font des dégâts chez les agriculteurs car l'enfrichement augmente les zones de quiétude et les capacités d'accueil tout en diminuant les ressources alimentaires. »

Valérie GICQUEL

Directrice de la Fédération des Chasseurs de l'Indre

En Brenne, les prairies et les brandes (landes à Bruyère à balais) sont des milieux remarquables entretenus par l'homme. Cependant l'abandon de l'élevage a laissé le champ libre à la friche : 16 % des prairies auraient disparu en 20 ans.

La régression de milieux ouverts a un impact sur le paysage, la biodiversité et la chasse.

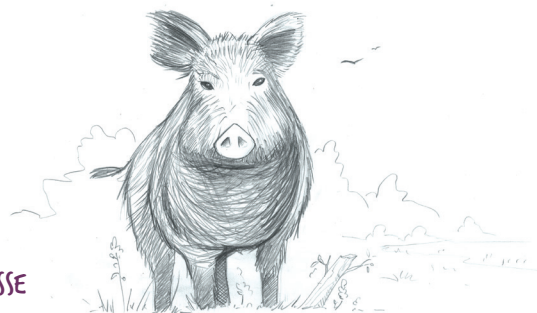
■ LE PAYSAGE

On constate une « Solognisation » du territoire, avec des paysages de Brenne qui deviennent impénétrables physiquement comme visuellement : sans prairies et sans étangs, l'identité de la Brenne disparaît.

■ LA BIODIVERSITÉ

Les prairies ont une triple fonction de site d'alimentation, de zone de reproduction et de repos pour de nombreuses espèces comme le papillon Damier de la succise, le Héron garde-bœufs ou encore la Sérapias langue.

Les brandes accueillent des espèces rares comme la Lobélie brûlante ou la Fauvette pitchou. Elles sont également appréciées par les sangliers qui y trouvent une zone de repos.



■ LA CHASSE

La population de sangliers a doublé en l'espace de 20 ans dans l'Indre. Elle est favorisée par le développement de la friche, cette espèce a la faculté de s'adapter à une très vaste diversité de sources alimentaires et préfère un environnement varié à un milieu homogène.

LES AIDES FINANCIÈRES EN ZONE NATURA 2000

La charte Natura 2000

vous permet une exonération fiscale sur le foncier non bâti si vous vous engagez à garder la parcelle (prairie ou lande) en état.

Si vous possédez un milieu remarquable (prairies humides, landes...), le **contrat Natura 2000** peut, lui, prendre en charge son entretien ou sa restauration !

CONTACT

Benoît PELLÉ

Chargé de mission au Parc naturel régional de la Brenne

b.pelle@parc-naturel-brenne.fr

Restaurer ou entretenir brandes & prairies, des solutions existent

LES POSSIBILITÉS TECHNIQUES

■ AVEC UN AGRICULTEUR, HORS STATUT DU FERMAGE

La **vente d'herbe sur pied** est un contrat de vente où le propriétaire d'une parcelle d'herbe cède la récolte à un exploitant qui réalise la fenaison et paye le prix convenu avec le propriétaire. (exemple : pour 5 tonnes d'herbe sur pied : environ 200€)

Rendez-vous sur annonce-hetf-centre.fr, un site d'annonces de particuliers de vente d'herbe sur pied.

La Convention pluriannuelle de pâturage ou d'exploitation agricole

est un contrat de location au service des propriétaires et des éleveurs. Elle permet au propriétaire de louer sa parcelle à un éleveur souhaitant faire pâturer ses animaux. Le propriétaire perçoit un revenu (environ 35€/ha/an, réévalué chaque année) et l'éleveur dispose d'une surface à exploiter pour une durée minimale de 5 ans.

Le **prêt à usage** est une formule qui se rapproche du service d'ami et qui permet de mettre une surface à disposition d'un exploitant pour fauche ou pâturage sans aucune contrepartie financière. Le prêt à usage peut être conclu pour une durée déterminée ou indéterminée.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur le site du Parc : www.parc-naturel-brenne.fr rubrique **téléchargement/nature/brandes et prairies**

